



# PROJET DE BUDGET 2015

Le tirage informatique du BP est joint en annexe

**Mairie de Corte**  
21 Cours Paoli 20250 Corte  
04.95.45.23.00  
[www.mairie-corte.fr](http://www.mairie-corte.fr)

# SOMMAIRE

- Introduction – Affectation du résultat** : page 3 à 5
- Vue d'ensemble** : page 6
- Fonctionnement : Dépenses et recettes** : pages 7 à 15
- Investissement : Dépenses et Recettes** : pages 16 à 19
- Emprunts - Dette** : page 20
- Liste des associations subventionnées** : pages 21 à 22

## INTRODUCTION

Le Budget Prévisionnel (BP) 2015 est impacté par une baisse de 117 000 € de la Dotation Globale de Fonctionnement, fort heureusement compensée par la progression de certaines dotations de péréquation.

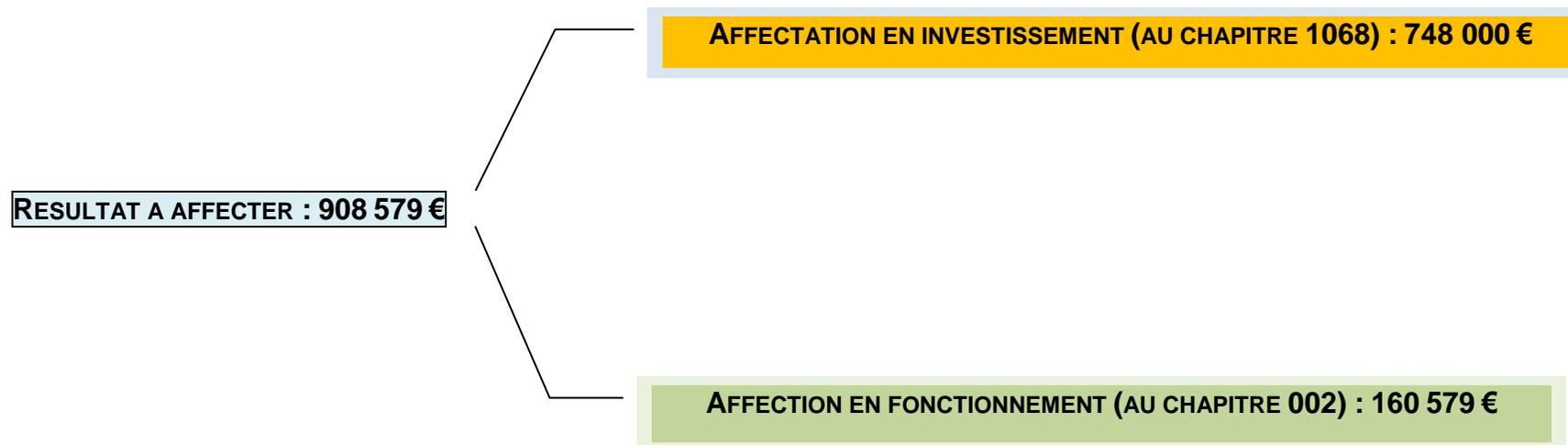
Même si notre commune se trouve cette année moins impactée que d'autres dites « plus riches », ce contexte budgétaire se traduit néanmoins par un tassement de la progression des recettes d'un côté alors que les dépenses incompressibles augmentent plus vite de l'autre. La résultante, sans mesures appropriées, est connue d'avance : une dégradation de nos marges de manœuvre qui inscrirait notre budget dans le cycle infernal du déficit permanent et de la régression des investissements dont la ville universitaire de la Corse a besoin.

D'où l'ardente obligation de trouver des recettes nouvelles et d'accentuer notre maîtrise des dépenses qui est la seule voie pour adapter structurellement notre budget aux contraintes successives imposées par l'Etat aux collectivités au moins jusqu'en 2017.

Ainsi, le BP 2015 est confectionné en traduction des Orientations Budgétaires et des propositions validées à l'unanimité des deux dernières commissions et se décline autour de trois axes :

- Générer des recettes nouvelles propres sans augmentation des taux d'impositions communaux pour la 11<sup>e</sup> année consécutive.
- Accentuer la maîtrise des dépenses grâce à des efforts justement répartis dans tous les secteurs en maintenant notre priorité pour les affaires scolaire et le social.
- Rester en phase dynamique d'investissement sans recours à l'emprunt.

## AFFECTATION DU RESULTAT



A noter que nous proposons d'affecter 82,3 % du résultat à l'investissement.

## VUE D'ENSEMBLE DU PROJET DE BUDGET 2015

Le BP représente 12,869 millions € de dépenses en légère diminution de 7 % par rapport à 2014.

Dépenses et recettes réelles (hors opérations d'ordre sans impact financier)	BP 2014	BP 2015
<b>Fonctionnement - Dépenses</b>	7 098 500 €	7 216 500 €
<b>Fonctionnement - Recettes</b>	7 743 001 €	7 809 437 €
<b>Investissement - Dépenses</b>	6 003 165 €	5 021 275 €
<b>Investissement – Recettes</b>	5 022 726 €	4 644 546 €

Les niveaux comparés de progression des recettes et des dépenses de fonctionnement par rapport au BP 2014 traduisent bien en chiffres les choix politiques sur lesquels repose ce BP.

# **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

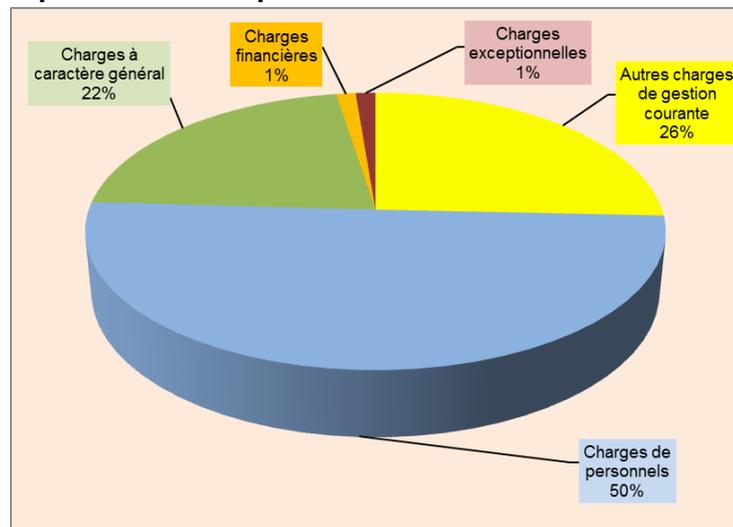
	BP 2014	BP 1015
Dépenses réelles de fonctionnement	7 098 500 €	7 216 500 €

La prévision budgétaire des dépenses réelles de fonctionnement est notoirement impacté par une provision pour une dépense exceptionnelle de 90 000 € correspondante à un litige avec EDF (voir chapitre 67 : charges exceptionnelles).

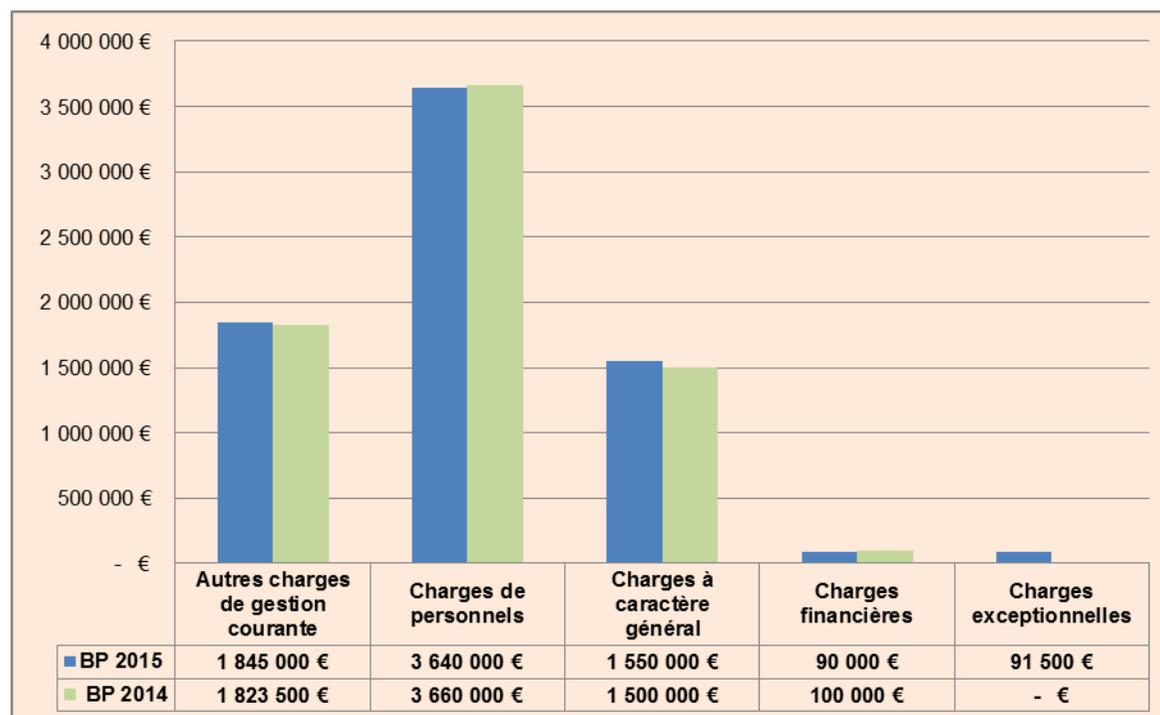
Sans cette charge nous aurions pu inscrire la somme de 7 126 500 € soit une augmentation maîtrisée de 0,39 % des dépenses réelles de fonctionnement.

L'augmentation des charges incompressibles (notamment celles relatives aux charges salariales et la nouvelle augmentation de l'indice des catégories C décidés par l'Etat) est compensée par une bonne maîtrise des dépenses, comme nous le verrons dans les pages suivantes.

**Répartition des dépenses de fonctionnement BP 2015**



## Evolution prévisionnelle des dépenses réelles



On constate que les évolutions des divers chapitres de dépenses traduisent notamment :

- L'effort historique engagé par la Commune au niveau de la réduction des charges de personnels.
- L'ajustement des charges de gestion courante conforme à celui annoncé lors du DOB et en commission.
- La priorité toujours maintenue en faveur des affaires scolaires et du secteur social.

## CHAPITRE 11

	BP 2014	BP 1015
Charges à caractère général	1 500 000 €	<b>1 550 000 €</b>

Comme annoncé lors du DOB, la prévision budgétaire de ce chapitre est en progression modérée de 3,3 %, intégrant le coût du redéploiement des services assurés par des agents partant à la retraite et non remplacés et l'évolution de certains postes de dépenses au regard des consommations enregistrées au cours des 4 premiers mois de cette année.

## CHAPITRE 12

	BP 2014	BP 1015
Charges de personnel	3 660 000 €	<b>3 640 000 €</b>

Traduisant l'engagement de la commune vers une maîtrise structurellement accrue des dépenses de ce chapitre, la prévision budgétaire des charges de personnels est impactée par le coût supplémentaire de 65 000 € dû à la progression (décidée par l'Etat) des charges salariales et patronales et de l'indice des catégories C (augmenté pour la 2<sup>e</sup> année consécutive au 1<sup>er</sup> février 2015).

Notre orientation est la résultante des propositions suivantes :

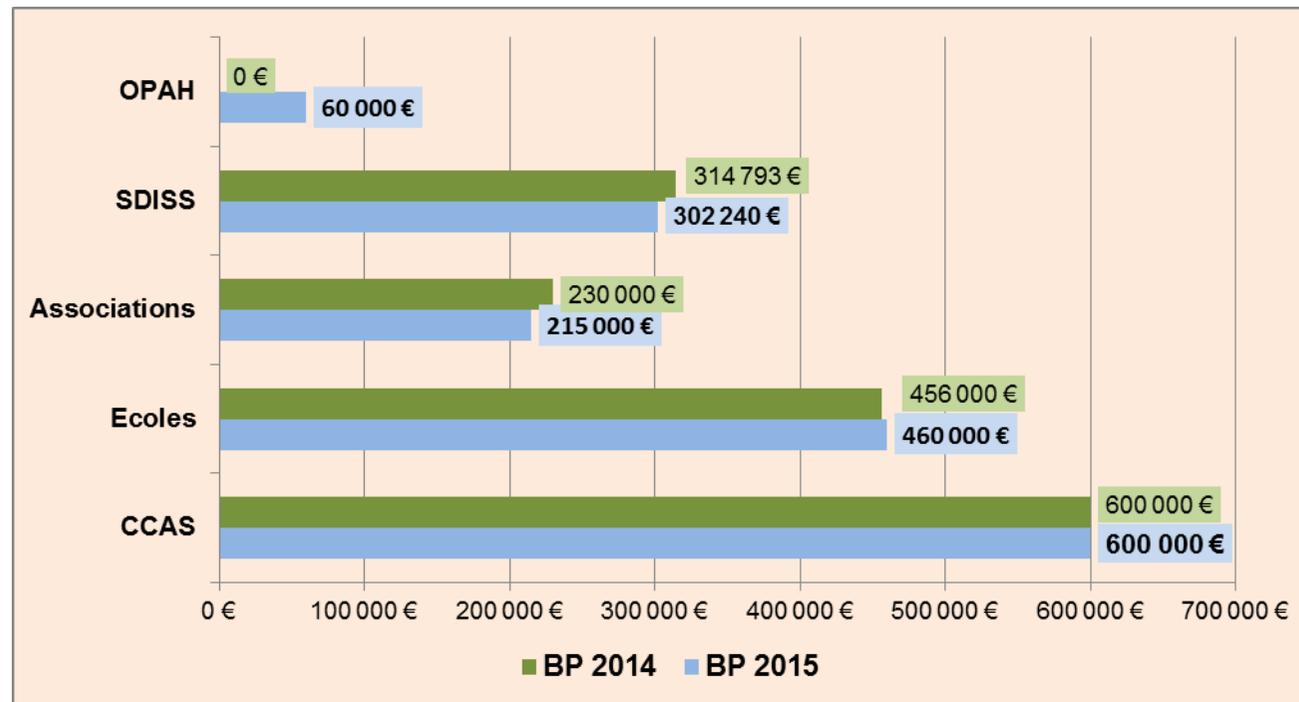
- Pas de remplacement systématique des agents partants à la retraite.
- Mutualisation accrue des services.
- Limitation du nombre de saisonniers recrutés pour les besoins de la gestion de la vallée de la Restonica en période estivale (- 10 %).

Dans ce cadre, la priorité sera donnée aux demandeurs dont la famille réside à Corte et qui n'ont pas été recrutés les années passées.

## CHAPITRE 65

	BP 2014	BP 1015
Autres charges de gestion courante	1 823 500 €	1 845 000 €

La prévision budgétaire de ce chapitre se détail notamment comme suit : progresse de 21 500 € en raison des évolutions suivantes :



Ainsi l'évolution de la prévision budgétaire de ce chapitre (+ 21 500 €) se traduit par :

-La prise en compte d'une dépense supplémentaire au titre de la mise en œuvre de l'OPAH pour 60 000 € cette année.

Rappelons que cette importante opération, si elle va générer un coût prévisionnel de 390 000 € répartis sur les exercices budgétaires 2015-2019 aura aussi des répercussions positives sur nos bases d'impositions et donc sur les recettes correspondantes.

-La participation, justement partagée aux efforts de maîtrise des dépenses, du montant global des subventions allouées aux associations qui n'affecte que les subventions supérieures à 4 000 € (à l'exception de notre participation au budget de la Mission Locale Rurale en raison du caractère exclusivement social de cette organisation). Ainsi, les associations concernées sont au nombre de 12 parmi toutes les associations subventionnées par la commune (entre 70 et 75 selon les années)

A noter que ce montant prévisionnel (215 000 €) alloué aux associations restera toujours significativement plus élevé en pourcentage des dépenses de gestion courante à Corte (3,07%) que dans les autres communes de même strate au niveau national (aux alentours de 2 %).

-La baisse de la dépense obligatoire en faveur du SDISS (- 12 553 € par rapport à 2014) après une hausse ininterrompue depuis 2008.

-La priorité maintenue en faveur de la Caisse des Ecoles et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Concernant ce dernier, il est à noter que l'important projet de « mutuelle pour tous » sera officiellement lancé avant la fin du 1<sup>o</sup> semestre 2015.

## CHAPITRE 66

	BP 2014	BP 1015
Charges financières	100 000 €	90 000 €

Evolution normale du remboursement des intérêts des emprunts en l'absence de nouvel emprunt impactant le BP 2015.

## CHAPITRE 67

	BP 2014	BP 1015
Charges exceptionnelles	0 €	91 500 €

Ce chapitre prend en compte essentiellement une provision pour une dépense révisionnelle et conjoncturelle qui pourrait être occasionnée par le règlement d'un litige opposant la commune à EDF (dysfonctionnement de compteurs) pour un montant de 90 000 €.

Nous proposons le choix de prélever sur notre épargne le montant de cette dépense (si elle se confirme).

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	BP 2014	BP 1015
Recettes réelles de fonctionnement	7 743 001 €	<b>7 809 437 €</b>

La prévision des recettes réelles de fonctionnement traduit une augmentation de 66 436 €, soit + 0,8% par rapport au BP 2014. Cette évolution résulte de la combinaison de plusieurs facteurs détaillés ci-après.

### DOTATIONS DE L'ETAT

Les prévisions inscrites aux chapitres 73 et 74 traduisent en chiffre les dispositions de la loi de Finance 2015 pour notre commune :

- On constate que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baisse de – 117 000 €.

-Dans le même temps, on constate aussi que les dotations de péréquations augmentent, dégagant un différentiel de + 80 000 € permettant à notre commune « pauvre » d'être moins impactée cette année par la réduction de 11 milliards d'euros des dotations aux collectivités engagée par l'Etat au moins jusqu'en 2017.

A noter l'inconnue, au jour de la rédaction de ce document, de la notification du montant du FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal, chapitre7488) qui sera reversé à notre commune par la 4C. En l'attente, nous avons reporté le montant perçu en 2014 à savoir 91 000 €.

A noter aussi qu'il convient de relativiser ces évolutions de BP à BP à l'aune des disparités constatées l'an dernier entre les notifications de l'Etat inscrites au BP 2014 et la réalité de l'exécution constatée au CA 2014.

## RECETTES FISCALES

A taux d'impositions constants, le chiffre inscrit au BP correspondant à l'état 1259 ( voir en annexe) ne prend donc en compte que l'évolution des bases soit + 0,02 % pour la Taxe d'Habitation (TH) et + 2,60 % pour la Taxe Foncier Bâti (TFB) traduisant une baisse préoccupante du niveau de progression de ces bases par rapport à la moyenne des années antérieures.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que, dans le même temps, le secteur de l'immobilier reste dynamique dans notre cité et que la commune poursuit sa politique d'embellissement du cadre vie (aménagement urbains, aide au ravalement des façades...)

A cet égard, Monsieur le maire a donc décidé de consulter les services de l'Etat sur cette problématique tout en créant, au sein des services communaux, une cellule spéciale chargée de suivre ce dossier.

## RECETTES PROPRES DE LA COMMUNE

Les chiffres inscrits au BP prennent en compte les recettes nouvelles issues des mesures prises pour augmenter les recettes propres de la commune (au prorata annuel de leur entrée en vigueur) :

Conformément aux OB et aux avis des commissions, ces recettes intègrent :

### **Les nouvelles des redevances d'occupation du domaine public**

-Uniformisation des zones

-Tarifs été (mai à octobre) : 8 €/m<sup>2</sup>

-Tarifs hiver (novembre à avril) : 4 €/m<sup>2</sup>

-Tarifs plançons : 4,5 € par place de stationnement, par jour et 6 jours sur 7

Recette supplémentaire estimée en année pleine : + 10 000 €

### **Les nouveaux tarifs du parking saisonnier de la Restonica**

-Auto : 6 €, motos : 4 €

Recette supplémentaire estimée en année pleine : + 20 000 €

## Les nouveaux tarifs des horodateurs

-Uniformisation des zones

Temps	Tarif 2015
20 mn	0,50 €
1 h	1,00 €
2 h	1,50 €
3 h	2,00 €
4 h	2,50 €
5 h	3,00 €
6 h	3,50 €
7 h	4,00 €
8 h	4,50 €

Recette supplémentaire estimée en année pleine : + 28 000 €

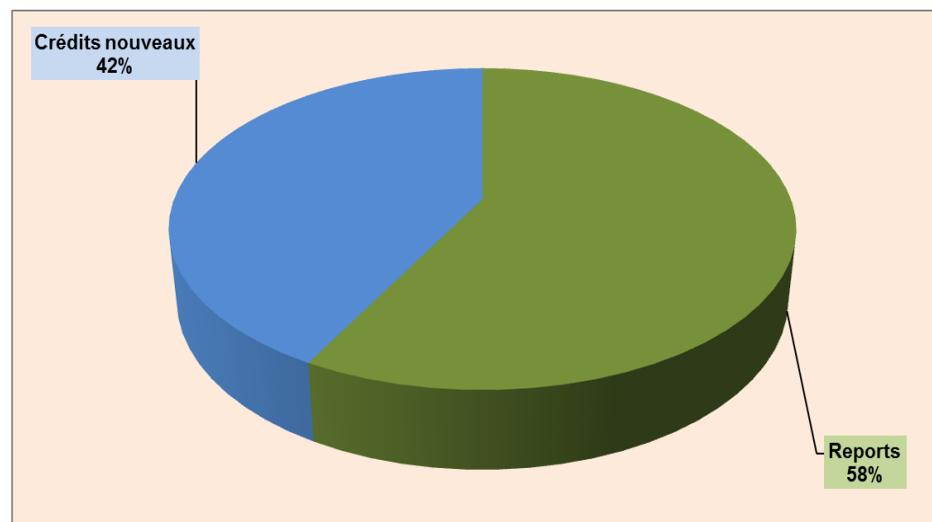
# SECTION D'INVESTISSEMENT

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	BP 2014	BP 2015
Dépenses réelles d'investissement	6 033 165 €	5 021 275 €

A noter que, sur un total de 4, 661 M € de budget prévisionnel de dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de l'emprunt au chapitre 16 pour 360 00 €), 1, 983 M € sont des crédits supplémentaires dont 840 000 € affectés à 10 opérations nouvelles.

Ainsi, la commune reste en phase dynamique d'investissement sans recours à l'emprunt.



## Opérations nouvelles

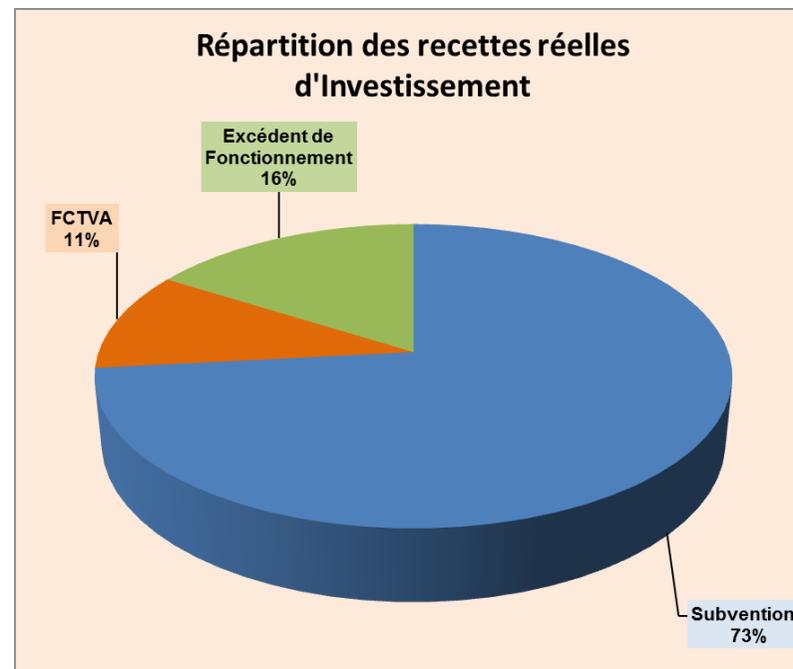
- Plan quinquennal de refection des ruelles (210 000 €)
- OGS : démolition du News (200 000 €)
- Etude aménagement de la place Porette (30 000 €)
- Divers travaux de voirie (100 000 €)
- Hauvent piscine (38 500 €)
- Aménagements parkings hôtel de ville (140 000 €)
- Acquisition de vehicules pour les services techniques (60 000 €)
- Installation de 2 transfo (60 000 €)
- Optimisation résau informatique mairie (15 000 €)
- Système sécurité incendie batiments communaux (10 000 €)

D'autres opérations pourront être inscrites en cours d'exercice au moyen de DM dès réception des arrêtés de subventions correspondants.

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	BP 2014	BP 1015
Recettes réelles d'investissement	5 022 726 €	4 644 546 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement suivent le rythme prévu des dépenses d'investissements avec le décalage habituel entre la réception des arrêtés de subvention et leur inscription budgétaire.



## EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DE LA DETTE

L'équilibre de la section d'investissement ne nécessite pas le recours à l'emprunt, permettant à la commune de préserver ses marges de manœuvre à ce niveau tout en diminuant encore son niveau déjà peu élevé d'endettement.

### Evolution previsionnelle du remboursement pluri annuel des emprunts (capital + intérêts)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Sans nouvel emprunt</b>	443 234 €	446 342 €	449 564 €	452 892 €	456 359 €	58 261 €

## LISTE DES ASSOCIATIONS BP 2015

Association	BP 2015 chapitre 65	Locaux et équipements municipaux mis à disposition
<b>A Cunfraterna</b>	<b>1 300 €</b>	
<b>ADMR</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>A Reghja</b>	<b>750 €</b>	
<b>AIRDOC</b>	<b>500 €</b>	
<b>A Rinascita CPIE Centre Corse</b>	<b>39 000 €</b>	3 salles au CPS, 1 à Chabrières, maison du temps libre
<b>Académie de danse</b>	<b>2 300 €</b>	1 salle au CPS
<b>Aéromodélisme centre corse</b>	<b>800 €</b>	
<b>Amicale anciens marins</b>	<b>500 €</b>	
<b>Amicale du personnel communal</b>	<b>1 600 €</b>	
<b>Amicale Portugaise de Corte</b>	<b>1 500 €</b>	1 local à Chabrières
<b>Amicale Sapeurs Pompiers</b>	<b>1 500 €</b>	
<b>Amis des Orgues de Corte</b>	<b>1 300 €</b>	
<b>Anciens Combattants</b>	<b>1 000 €</b>	1 bureau à la mairie (commun à d'autres associations)
<b>Anciens Légion Etrangère</b>	<b>800 €</b>	
<b>ASA Restonica</b>	<b>9 000 €</b>	1 local à Chabrières

<b>Association Sportive Lycée Collège Pascal Paoli</b>	<b>1 300 €</b>	
<b>Associu di a Ghjuventu Curtinese</b>	<b>4 500 €</b>	
<b>Associu Ghjuvan Francescu</b>	<b>200 €</b>	
<b>Association Inseme</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>Association Ochju a Ochju</b>	<b>750 €</b>	
<b>Association I Scacchi di u Centru</b>	<b>4 500 €</b>	
<b>Association Saint Pancrace</b>	<b>800 €</b>	
<b>Athletique Club Cortenais</b>	<b>2 500 €</b>	Stade Santos Manfredi
<b>Bien Vivre</b>	<b>2 000 €</b>	
<b>Canal des Porette</b>	<b>800 €</b>	
<b>Canal du Fussatu</b>	<b>800 €</b>	
<b>Cavaliers du Cortenais</b>	<b>1 300 €</b>	1 local à Chabrières
<b>Cavall'in Festa</b>	<b>7 500 €</b>	1 local à Chabrières
<b>Cercle d'escrime</b>	<b>800 €</b>	1 local à Chabrières
<b>CORSSAD</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>Cors Aide à la Personne</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>Corte Club de Gym</b>	<b>2 250 €</b>	
<b>Fédération des Commerçants de Corte</b>	<b>3 500 €</b>	
<b>Formation Animation Equitation</b>	<b>900 €</b>	

<b>Foyer Socio Educatif Lycee Collège</b>	<b>2 500 €</b>	
<b>Hand Ball Cortenais</b>	<b>22 000 €</b>	COSEC
<b>I Muntagnoli</b>	<b>1 800 €</b>	COSEC
<b>Inter Basket Corte</b>	<b>9 000 €</b>	COSEC
<b>Inter Cortenais Volley Ball</b>	<b>6 300 €</b>	COSEC
<b>K dans C</b>	<b>1 300 €</b>	Maison du temps libre, Dojo
<b>La boule cortenaise</b>	<b>1 000 €</b>	1 local à Chabrières
<b>La Cortenaise</b>	<b>3 000 €</b>	1 local à Chabrières
<b>Le Souvenir Français</b>	<b>1 500 €</b>	
<b>Médaillés Militaires</b>	<b>500 €</b>	
<b>Mission Locale Rurale</b>	<b>5 000 €</b>	
<b>Moto Club Cortenais</b>	<b>2 500 €</b>	
<b>Prévention routière</b>	<b>300 €</b>	
<b>Restonica Trail</b>	<b>1 500 €</b>	Stade Santos Manfredi
<b>Resto du Cœur</b>	<b>800 €</b>	
<b>Scola Corsa</b>	<b>500 €</b>	
<b>Secours Catholique</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>Secours Populaire</b>	<b>1 000 €</b>	1 local à Chabrières
<b>Société de chasse Saint Hubert</b>	<b>600 €</b>	

<b>Société Historique</b>	<b>1 000 €</b>	
<b>Sprinter Club Cortenais</b>	<b>2 000 €</b>	
<b>Tarot Club Cortenais</b>	<b>1 350 €</b>	1 local à Chabrières et Maison du Temps Libre
<b>Taekwendo</b>	<b>300 €</b>	
<b>Tennis Club Cortenais</b>	<b>1 500 €</b>	Terrains de tennis
<b>Tennis de table Cortenais</b>	<b>500 €</b>	
<b>Union des Sapeurs Pompiers de Haute Corse</b>	<b>500 €</b>	
<b>U Gjiatinu di Corti</b>	<b>300 €</b>	
<b>UNSOR</b>	<b>900 €</b>	
<b>USCC</b>	<b>36 000 €</b>	1 local à Chabrières, stades Santos Manfredi et de Chabrières
<b>U Serenu</b>	<b>3 000 €</b>	

<b>En rappel autre subventions accordées et mandatées au chapitre "charges à caractère général"</b>		
<b>Cinéma l'ALBA</b>	<b>8 000 €</b>	Chapitre 11 : convention prestation de service
<b>CCI-Rues piétonnes</b>	<b>6 000 €</b>	Chapitre 11 : convention prestation de service